



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120198

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/12/2023 12H12 C:004102 I:21594

V/Appel du Mardi 12/12/2023 a 12H12

V/REF.IMM. 3651

IMMEUBLE : BRON TARAILLON
14 RUE HELENE BOUCHER
69500 BRON

LYON METROPOLE HABITAT
Agence Portes des Alpes
Code Service : STD
2 RUE COLONEL CHAMBONNET
69500 BRON

Vaulx en Velin, le 31 Décembre 2024

Référence Marché: MA001421-Lot3 Curage/Débouchag

LOCALISATION : TEST TARIF

MOTIF : TEST TARIF

Donneur d'ordre : M. L. AZZOUG

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

OBSERVATIONS : PJ

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

1,00	021680-Ff Cur./Pomp.Rés.<20ML-Col.<4niv	1	140,00	140,00
1,00	021675-PC Interv.Urgence sous 2H00	1	12,00	12,00
1,00	021680-Ff Cur./Pomp.Rés.<20ML-Col.<4niv	2	150,00	150,00
1,00	021675-PC Interv.Urgence sous 2H00	2	11,00	11,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120198

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	313,00
T.V.A. a 10,00%	31,30
TOTAL T.T.C.En EURO	344,30

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.